

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 29 septembre 2016****Objet : Plan de financement pour de nouvelles opérations inscrites dans le cadre du SDAN pilote**

L'an deux mille seize, le vingt-neuf septembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 20 septembre, se réunit en session ordinaire, salle des commissions N°3, à l'Hôtel du Département de la Haute-Vienne, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8+3 procurations

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)	Conseiller départemental Haute-Vienne
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1 ^{er} VP)	Vice-Président de la Région ALPC
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2 ^{ème} VP)	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Christian HANUS (4 ^{ème} VP)	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mme Hélène ROME (5 ^{ème} VP)	Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia (6 ^{ème} VP))	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Yves RAYMONDAUD (7 ^{ème} VP)	Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Mr Alain LAGARDE (secrétaire) (procuration donnée à Mr Bost)	Conseiller communautaire Tulle
Mr Christophe PATIER (procuration donnée à Mr Pradayrol)	Conseiller Régional
Mme Annie Queyrel-Peyramaure (procuration donnée à Mme Rome)	Conseillère Départementale Corrèze
Mr Christian PRADAYROL	Vice-Président Agglo Bassin Brive

Sont excusés :

Mr Mathieu HAZOUARD (et son suppléant)	Conseiller Régional
Mme Valérie SIMONET (et son suppléant))	Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Hélène FAIVRE (et son suppléant) (3 ^{ème} VP)	Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au maire de la Ville de Limoges

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

1 – CC Pays de Pompadour – Raccordement en fibre optique de l'Etoile de Pompadour (ex Club Med)

La Communauté de Communes du Pays de Pompadour a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder au raccordement en fibre optique de l'Etoile de Pompadour (ex Club Med) situé sur la commune de Arnac Pompadour.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote.

Le coût de ce raccordement est estimé à 25 000 € HT. Sont déduites les participations de l'utilisateur final (5 000 €) et d'Axione Limousin (4 800 €), la part publique restant à financer s'élève à 15 200 € HT.

2 – CC Portes de Vassivière – Raccordement en fibre optique de l'entreprise ACORA

La Communauté de Communes des Portes de Vassivière a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder au raccordement en fibre optique de l'entreprise ACORA située sur la commune de Eymoutiers.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote.

Le coût de ce raccordement est estimé à 35 000 € HT. Sont déduites les participations de l'entreprise ACORA (2 000 €) et d'Axione Limousin (3 000 €), la part publique restant à financer s'élève à 30 000 € HT.

3 – Syndicat de la Diège – Raccordement en fibre optique de l'entreprise Martin Dow

Le syndicat de la Diège a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder au raccordement en fibre optique de l'entreprise Martin DOW située sur la commune de Meymac.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote.

Le coût de ce raccordement est estimé à 21 000 € HT. Sont déduites les participations de l'entreprise Martin Dow (2 100 €) et d'Axione Limousin (3 800 €), la part publique restant à financer s'élève à 15 100 € HT.

4 – CC Pays Boussac – Raccordement en fibre optique des campings « Creuse Nature » et « Poinsouze »

La communauté de communes du Pays de Boussac a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder au raccordement en fibre optique des campings « Creuse Nature » et « Poinsouze » situés sur la commune de Boussac.

Ces nouvelles opérations s'inscrivent dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote.

Le coût de ce raccordement du camping « Creuse Nature » est estimé à 56 000 € HT. Sont déduites les participations du camping (1 500 €) et d'Axione Limousin (2 900 €), la part publique restant à financer s'élève à **51 600 € HT**.

Le coût de ce raccordement du camping « Poinsouze » est estimé à 32 000 € HT. Sont déduites les participations du camping (1 500 €) et d'Axione Limousin (2 900 €), la part publique restant à financer s'élève à **27 600 € HT**.

5 – CC Evaux les Bains – Coordination de travaux avec ENEDIS (ex ERDF) sur un tronçon entre Chambon sur Voueize et Tardes

Le Conseil Départemental de la Creuse a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder à la pose de fourreaux de télécommunication et de chambres de tirage destinés à l'installation de fibre optique en vue d'une desserte numérique de très haut débit, en coordination avec l'enfouissement de lignes électriques conduit par ENEDIS

Cette coordination de travaux concerne un tronçon situé entre Chambon-sur-Voueize et Tardes et prépare le futur déploiement de la plaque FTTH Lussat-Tardes.

Les travaux consistant en la pose de fourreaux et chambres de tirage dans la même tranchée qu'ENEDIS sont réalisés pour le compte de DORSAL par ENEDIS, qui émettra une facture correspondant au devis fourni en date du 1^{er} septembre 2016.

Ces nouvelles opérations s'inscrivent dans le cadre de l'axe 2bis du SDAN pilote.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 72 636.22 € HT.

Cette opération de mutualisation de travaux ne fera pas l'objet d'une contribution financière aux frais de fonctionnement.

En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par les membres associés (EPCI et/ ou Communes) concernés par les travaux sur leur territoire et partenaires financiers.

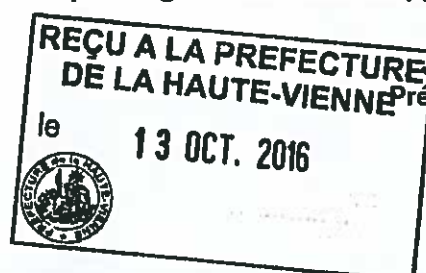
Cette contribution financière sera calculée à hauteur de **3% du montant HT des travaux réalisés**, avec un **seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros**. Le calcul des contributions tiendra compte de la totalité des travaux réalisés sur le territoire concerné, dans le cadre du SDAN Pilote.

Si le seuil maximum est atteint, la contribution financière aux frais de fonctionnement pour les nouvelles opérations sus-présentées sera sans objet.

Toutes les participations financières inscrites au tableau ci-joint, représentent le **montant maximum** qui pourra être demandé aux partenaires financiers.

Après délibération, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **la mise en œuvre des nouvelles opérations sus-présentées ;**
- **le plan de financement de ces opérations détaillé en annexe,**
- **d'autoriser le Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **d'autoriser le Président pour signer tout acte se rapportant à ces opérations.**



Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Plan de financement pour de nouvelles opérations

CS69 - D508

N°	Département	SDAN Pilote - Axe de référence	EPCI ou Commune partenaire financier	OPERATIONS	Coût prévisionnel HT DORSAL	Participation financière CD19 ou CD23 ou CD87	Participation financière Région	Participation financière Europe	Participation financière EPCI ou Commune	Observations
1	19	Axe 2 bis	CC Pays de Pompadour	Raccordement en fibre optique de l'Etoile de Pompadour (ex Club Med) situé sur la commune de Arnac Pompadour	15 200,00 €	3 800,00 € 25%	- € 0%	7 600,00 € 50%	3 800,00 € 25%	
2	87	Axe 2 bis	CC Portes de Vassivière	Raccordement en fibre optique de l'entreprise ACORA situé sur la commune de Eymoutiers	30 000,00 €	6 000,00 € 20%	- € 0%	15 000,00 € 50%	9 000,00 € 30%	
3	19	Axe 2 bis	Syndicat de la Diège	Raccordement en fibre optique de l'entreprise Martin Dow situé sur la commune de Meymac	15 100,00 €	3 775,00 € 25,00%	- € 0,00%	7 550,00 € 50,00%	3 775,00 € 25,00%	
4	23	Axe 2 bis	CC Pays de Boussac	Raccordement en fibre optique du camping "Creuse Nature" situé sur la commune de Boussac Raccordement en fibre optique du camping "Poinsouze" situé sur la commune de Boussac	51 600,00 € 27 600,00 €	12 900,00 € 25,00%	- € 0,00%	25 800,00 € 50,00%	12 900,00 € 25,00%	
5	23	Axe 2 bis	CC Evaux les Bains	Mutualisation de travaux sur tronçon Chambon sur Voueize / Tardes	72 636,22 €	18 159,06 € 25,00%	- € 0,00%	36 318,11 € 50,00%	18 159,06 € 25,00%	

Four mémo :

Axe 1 : enveloppe phase pilote hors raccordement d'entreprises

Axe 2 : enveloppe raccordement d'entreprises

Axe 2 bis : enveloppe intermédiaire en attente du Jalon 1